



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de la bourse au mérite et à l'engagement citoyen de la jeunesse

Jeudi 12 juin à 14h30

Salle du bureau – rue de la Trésorerie

A l'invitation de Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes, et en présence de Tiphaine Leblond, Adjointe déléguée à la jeunesse, à l'enseignement supérieur, à la vie étudiante, aux sports dans les quartiers, scolaires et universitaires.

La Ville lance un nouveau dispositif de promotion de l'engagement des jeunes et crée une Bourse au Mérite. L'objectif : accompagner et encourager l'engagement de la jeunesse Nîmoise dans des démarches citoyennes en récompensant des acteurs inscrits dans des actions favorisant le vivre-ensemble, la solidarité... Le lauréat, âgé de 16 à 20 ans, qui aura été préalablement parrainé, recevra la somme de 400 euros.

«L'engagement citoyen est au cœur des priorités du Service Jeunesse de la Ville de Nîmes. Conseil Municipal des Jeunes, Parcours ou Rallye Citoyen, Expo Quiz Egalité des chances, soutien aux Associations Etudiantes, Espace Prévention Jeunesse....autant de dispositifs qui suscitent l'engagement auprès de la jeunesse. C'est pourquoi nous souhaitons valoriser l'engagement personnel. Le service jeunesse développe sa palette d'actions, et mise sur la jeunesse et notre avenir », explique Tiphaine Leblond, Adjointe déléguée à la jeunesse, à l'enseignement supérieur, à la vie étudiante, aux sports dans les quartiers, scolaires et universitaires.

Un nouveau prix pour les jeunes dévoués aux belles causes

Résident Nîmois, reconnu pour ses qualités d'engagement dans des actions au service des autres, le jeune sera parrain par des proches, amis, associations, établissements auprès desquels il œuvre. Un dossier argumenté et une lettre de parrainage produits par les personnes qui le connaissent seront communiqués à la Ville afin de valoriser les qualités et mérites du requérant.

Suite à une pré-instruction du service jeunesse, les dossiers retenus seront présentés dans une commission, dirigée par Tiphaine Leblond et composée de référents de divers services dont la culture, l'éducation, ou encore la vie associative et les quartiers. Après un oral des candidats, 10 personnes par an seront sélectionnées et primées.

La remise de la Bourse se fera lors d'une cérémonie protocolaire, lors d'une journée dédiée qui mettra en valeur la notion d'engagement et la distinction des lauréats.

Le retour du dispositif phare pour les jeunes : le passeport été

Chaque été, la Ville de Nîmes et ses partenaires renouvellent leur offre estivale de sorties culturelles, sportives ou de loisirs, à destination des jeunes de 13 à 18 ans. 1363 passeports sont à disposition des jeunes pour un prix de 27 euros. Un système de prévente en ligne permet de réaliser les achats, et les passeports prépayés sont à retirer à partir du 16 juin, date du lancement officiel du dispositif.

Pour la vente classique en guichet, elle sera ouverte à partir du lundi 16 juin, au 12 rue de la Trésorerie (Point Accueil Jeunes), de 9h à 13h et de 14h à 16h.

Il faudra se munir du livret de famille ou des captures d'écran des pages parents et enfants, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du demandeur, d'un document officiel sur lequel figurent photo, adresse et date de naissance ainsi que d'une photo d'identité récente.

Les titulaires du passeport été pourront l'utiliser du 16 juin au 15 septembre (avec même quelques petites exceptions jusqu'au 31 décembre). Ce passeport permet un accès à de nombreuses animations : cinéma, trampoline, laser ou escape game, piscine, bowling, paintball, accrobranche, canoë mais également deux nouveautés avec le quiz Game et le karting. Les jeunes pourront aussi assister à des matchs du RCN et de l'Usam (31/12) ainsi que participer à une visite « très spéciale » de la ville avec l'Office de tourisme.

Nouveauté cette année : la création d'un petit "Pocket info" QR code, plus discret, utilisant moins de papier, et plus pratique qu'un flyer traditionnel.

Contacts Presse

Amélie Bozio
Chargée des relations presse
Ville de Nîmes
04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32
amelie.bozio@ville-nimes.fr

Isabelle Lécaux
Directrice de la communication
Ville de Nîmes
04 66 76 72 56 / 06 60 13 15 48
isabelle.lecaux@ville-nimes.fr